

FICHE DE POSTE
CHARGE DE MISSION « HEBERGEMENT - LOGEMENT D'INSERTION »

CONTEXTE DU POSTE :

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) porté par le GIP « Maison de la veille sociale du Rhône » centralise les demandes des personnes privées de domicile personnel et les oriente vers les places d'hébergement ou logement temporaire mises à disposition. Il œuvre pour permettre l'accès au logement personnel adapté le plus directement, et rapidement, possible suivant les principes du logement d'abord.

OBJECTIFS DU POSTE :

- Evaluer les demandes transmises au SIAO et définir les besoins en termes d'accompagnement et /ou de logement
- Assurer l'interface entre la demande d'hébergement et les offres remises à disposition à la MVS
- Favoriser l'accès au logement direct
- Favoriser la fluidité des parcours

PERIMETRE D'ACTION DU POSTE

Ce poste est organisé au sein du pôle insertion et accès au logement (6 chargés de mission). Il intervient en subsidiarité avec un autre chargé de mission. La répartition de la charge de travail pour les activités communes est déterminée comme suit :

- Pour l'activité **évaluation** répartition entre l'ensemble des chargés de mission de la MVS
- Pour l'activité **rapprochement offre demande et préparation des orientations** la charge est répartie équitablement (gestion d'une commission toutes les deux semaines)
- **L'interface auprès des structures** sera établie par un portefeuille équilibré d'associations entre les 3 chargés de mission hébergement et logement d'insertion

MISSIONS CONFIEES

Le chargé de mission assure une **fonction administrative** centrale dans le rapprochement entre la demande des usagers recueillie par les travailleurs sociaux prescripteurs et les offres hébergement ou logement mis à disposition de la MVS par les opérateurs.

Sauf situation particulière il ne réalise pas d'entretien avec les usagers. Il n'assure pas d'accompagnement auprès du public mais assure l'accueil à la MVS.

Par contre, il est en contact étroit et fréquent avec les travailleurs sociaux et les associations (téléphone, messagerie, synthèse d'entretien, diagnostic, réunions, rencontres sur site...) dans une relation d'appui ressource pour favoriser l'accès au logement (sortie vers des solutions plus adaptées, agir pour la fluidité du dispositif) et améliorer le partage d'informations sur les demandes, orientations, disponibilités, séjours, à travers l'interface SI SIAO.

En lien avec la coordinatrice de la MVS, le chargé de mission « hébergement - logement d'insertion » assure les missions suivantes :

- Suivi sur dossier de la situation des usagers déclarés prioritaires hébergement par la commission de médiation DALO jusqu'à leur entrée effective dans une structure. Ceci comporte la participation à la commission de médiation DALO et le suivi des orientations.
- Réalisation des travaux préparatoires et consécutifs à la commission de régulation « insertion » hebdomadaire, sous supervision de la coordinatrice : sélection des demandes correspondant à des places disponibles, positionnement selon les critères d'ancienneté ou autres priorités, ordonnancement de l'actualisation à faire par les autres collaborateurs attachés à cette préparation, participation à l'animation de la commission, compte rendu, notifications d'orientation et suivi des admissions avec appui du secrétariat MVS.
- Synthèse des entretiens de diagnostic social, animation des temps d'évaluation des demandes transmises avec les travailleurs sociaux intervenant à la MVS
- Participation à la construction d'un outil de prescription d'accompagnement tout en considérant la capacité de choix des demandeurs
- Selon pertinence, participation aux commissions et groupes de travail organisés sous l'égide du directeur ou de la coordinatrice réunissant des acteurs des dispositifs concernés par les problématiques des usagers de la Maison de la veille sociale
- Intermédiation entre opérateurs pour les situations de transfert ou d'évolution du parcours résidentiel (accès en Résidence sociale ou Pension de famille par exemple) et pour la bonne gestion des informations partagées dans l'application SI SIAO.
- Prescription et suivi des mesures d'accompagnement

COMPETENCES REQUISES

- Expérience dans le champ du travail social
- Capacité d'analyse des situations individuelles
- Connaissance des dispositifs d'hébergement et d'accès au logement.
- Organisation rigoureuse du suivi et de l'intervention sur les situations.
- Animation de réunions, qualité de communication et d'expression orale, qualités relationnelles.
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse,
- Bonne maîtrise de l'outil informatique,
- Sens du travail en équipe

EMPLOI REPERE ET CLASSEMENT

CDI temps plein, convention collective CHRS, classement : groupe 5, emploi repère : travailleur social. Reprise d'ancienneté selon la convention collective CHRS (rémunération mensuel brute à titre indicatif : débutant : 1 830€, 5 ans d'expérience : 2 140€, 10 ans d'expérience : 2 287€).

CRITERES DE PERFORMANCE

Taux d'intégration de la demande DALO hébergement dans la demande MVS

Maîtrise de l'outil SI SIAO

Pertinence des candidatures proposées à la commission de régulation

Taux de demandes de transfert solutionnées

Réalisation des objectifs de prescriptions de mesures d'accompagnement

POSITIONNEMENT

Poste N+1 : coordinatrice